

## Brèves ...

### *Abeilles et pesticides*

*L'Assemblée nationale a voté un amendement qui interdit pour de bon les pesticides néonicotinoïdes tueurs d'abeilles sur le sol français. Si l'amendement était confirmé par le Sénat, la France créerait un précédent en Europe, obligeant les autorités des autres pays et l'UE à revoir leur législation sur les néonicotinoïdes.*

*Comme d'habitude, rien n'est encore joué : le Sénat doit encore se prononcer sur le texte. La majorité des sénateurs est loin d'être favorable à l'interdiction demandée par les députés. Le gouvernement également semble contre, et bien évidemment, les lobbies de l'industrie agrochimique sont déjà sur le pied de guerre pour pousser les sénateurs à refuser le texte !*

*Il reste à peine un mois pour convaincre au moins 200 sénateurs de voter en faveur de l'interdiction. Espérons que les sénateurs bretons sauront se montrer sages en la matière.*

### *Tunisie*

*Les attentats qui ont frappé la Tunisie interviennent quelques mois après les premières élections libres du pays.*

*Nous ne doutons pas que les Tunisiennes et les Tunisiens sauront faire face avec le courage qu'ils ont déjà démontré.*

*Les mesures de sécurité, urgentes et indispensables qu'ils prendront doivent être à la hauteur de l'Etat de droit, qu'ils veulent construire afin de poursuivre le processus démocratique tunisien.*

*Dans cet esprit, la meilleure réponse à apporter à tous les fanatismes et de réussir le Forum Social Mondial, festif et multiculturel, qui se tiendra la semaine prochaine (du 24 au 28 mars) en plein cœur de Tunis.*

## Renouer les liens face aux « grandes marées »

On avait prévu un épisode de très grande marée pour le week-end du 22 mars. Grâce à des appels multiples et graves à la prudence et à la mobilisation d'un grand nombre de citoyens, le nombre de victimes en France, et particulièrement en Bretagne, a pu être limité, mais les dégâts n'en sont pas moins présents.

Ainsi, le parti de Madame Le Pen peut se glorifier de son score inédit dans une élection locale, résultat des moyens que s'était donné le Front National pour être présent partout, des plus grandes villes aux plus petites communes. Mais il n'a pas réussi son pari de devenir LE premier parti de France. On respire un peu, mais on n'oubliera pas qu'à l'occasion du deuxième tour, rien qu'en Bretagne administrative, 11 de ses binômes sont encore en lice. C'en est bel et bien fini d'un Grand Ouest, à l'abri d'un vote extrême derrière ses traditions de démocratie chrétienne. Le vote d'extrême droite pénètre plus vite et plus profondément en Bretagne que la ligne à grande vitesse.

Malgré tout, la gauche a limité les dégâts après s'être donné tous les moyens pour perdre, en appelant les électeurs à voter pour désigner des représentants à des assemblées dont on ne connaît ni la pérennité, ni les futures compétences, dans le cadre d'une décentralisation dont il ne reste plus que le nom.

Mais la réussite de l'UMP – et de Nicolas Sarkozy – dans cette élection fait peser sur la Bretagne et sur la France de graves menaces. Si nous n'y prenons garde, nous n'aurons bientôt plus le choix qu'entre le retour vengeur de l'ancien Président ou l'arrivée angoissante d'une extrême droite xénophobe et obtuse. C'est dans les semaines, les quelques mois prochains qu'il nous faut réagir.

A la veille du deuxième tour, la ligne est simple. D'abord tout faire pour éviter qu'en cas d'affrontement entre la droite et le Front national, le parti de Madame Le Pen puisse prendre le dessus. Pas question d'imaginer des élu-e-s d'extrême droite dans des Conseils Départementaux bretons.

Ensuite, faire en sorte que toutes les voix de gauche et écologistes se rassemblent au deuxième tour pour être plus nombreuses que celles de la droite.

Cela signifie que toutes les organisations politiques de gauche, à commencer par celle qui domine le paysage, les écologistes et la gauche radicale acceptent de construire et de faire progresser ce qui les rassemble à savoir un engagement déterminé pour apporter des solutions durables aux questions essentielles que sont les enjeux des inégalités sociales, de l'emploi, du climat, de la transition énergétique. Le plus sûr moyen de lutter contre l'abstention désabusée de ceux pour qui l'austérité ne saurait être une fatalité.

# Menaces sur le bio

La Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB) fédère les groupements d'agriculteurs biologiques présents dans chacun des 4 départements bretons. Chaque année, son « observatoire » publie les chiffres qui permettent de mesurer la progression de l'agriculture biologique bretonne. Ainsi, en 2013, notre région a enregistré 67 nouvelles fermes bio et 2.260 ha bio supplémentaires. Le nombre d'installations-conversions était resté stable par rapport à 2012 avec 142 nouvelles certifications. En revanche, le nombre d'arrêts de certification avait grimpé à 75, dont plus d'un quart de départ à la retraite. Et la FRAB soulignait : « En Bretagne, l'agriculture biologique continue de s'affirmer dans le paysage agricole. Elle vient de franchir le cap des 4% de la SAU régionale. Une ferme bretonne sur 20 est aujourd'hui une ferme bio. Au niveau national, la Bretagne est une des régions motrices de l'agriculture biologique. Elle est première région productrice en légumes et œufs bio et seconde en lait de vache bio ».

## Une annonce gouvernementale surprenante

Alors que la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique travaillait depuis 2 ans avec le gouvernement pour doubler les surfaces en bio dans le cadre du plan Ambition bio, l'annonce par arrêté début mars 2015 d'une coupe franche de 25 % sur les aides de reconnaissance pour les bienfaits environnementaux de la bio pour la récolte 2014 a surpris tous les professionnels et les consommateurs. Les acteurs de la filière, producteurs, coopérateurs et opérateurs, ont réagi immédiatement, appelant le gouvernement à trouver une solution en rappelant « le signal politique [...] incohérent pour une agriculture qui concilie production alimentaire de qualité et respect de l'environnement et qui est au cœur de l'agro-écologie pourtant si chère à notre ministre ».

## Quelle agriculture voulons-nous ?

La Confédération paysanne met en parallèle les 14 millions d'euros manquants pour les aides bio avec les « 6,8 millions dégagés pour la féculé de pomme de terre et [les] 15 millions pour l'industrie volaillière bretonne ! », frappée par de nombreux plans de licenciements. « Ce choix est un signal fort pour l'agro-industrie et un vrai recul pour une agro-écologie paysanne digne de ce nom. »

Le 16 mars 2015, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll annonçait une aide complémentaire à l'agriculture biologique pour faire face à l'augmentation des surfaces en 2014. Il faudra néanmoins attendre l'été 2015 pour que ces aides soient versées. Un peu étonnant pour des aides qui auraient dû être versées en décembre 2014.

## Redonner du sens aux aides à l'agriculture

Il faudra rester vigilants afin que les promesses soient tenues, car comme le rappelait la Présidente de la FNAB lors de la manifestation nantaise : « Ce n'est pas une démarche corporatiste d'une profession qui veut garder ses acquis, c'est avant tout une démarche de producteurs bio et de la société civile pour redonner du sens à ces aides. Ces aides servent à reconnaître les services environnementaux et sociaux de l'agriculture biologique : protection de l'eau évidemment, mais aussi de l'air, des sols, de la biodiversité cultivée et sauvage, création d'emploi et de valeur ajoutée sur les territoires ».

## Le bio dans les lycées bretons

Depuis septembre 2009, au travers d'un contrat passé avec la FRAB, la Région Bretagne met en œuvre un programme d'introduction progressive de produits locaux issus de l'agriculture biologique dans les restaurants des lycées publics autour de 3 objectifs :

- un objectif économique et social grâce au développement de la filière territoriale par le levier de la restauration collective
- un objectif environnemental à travers la réduction des polluants (liés aux méthodes de production et de transport)
- un objectif d'amélioration de la qualité du service via la qualité sanitaire des repas, la prévention des risques chimiques, l'équilibre alimentaire

Pour Marie-Pierre Rouger, Vice-Présidente aux Lycées, il s'agit de s'inscrire dans une démarche progressive et durable avec le choix de préférer des produits proposés quotidiennement et toute l'année plutôt que des opérations ponctuelles ce qui ne conforterait par les filières locales.

La première étape du dispositif consiste en la réalisation d'un diagnostic de fonctionnement par la FRAB, qui définit ainsi, en concertation avec le gestionnaire et le chef cuisinier, les réorientations envisageables de l'approvisionnement, du secteur conventionnel vers des produits locaux et bio.

Dans un second temps, afin d'échanger sur les évolutions en matière d'approvisionnement alimentaire, les satisfactions et/ou les difficultés rencontrées, des réunions départementales réunissant les établissements du dispositif (gestionnaire + chef de cuisine) sont organisées.

Des rencontres lycées-producteurs ont également eu lieu dans le but d'encourager les liens entre clients et fournisseurs, tout en renforçant l'implication des gestionnaires et chefs cuisiniers dans la démarche.

Parallèlement à ces démarches, des actions de sensibilisation et des formations des personnels sont mises en œuvre par le service formations de la Région.